

lunel

LE JOURNAL DE LA VILLE DE LUNEL

INFOS

www.lunel.com
f bienalunel

n°26
février - mars 2020



EN ACTIONS P10-11

Renouvellement urbain

lunel
www.lunel.com

ACTUALITÉS Un diagnostic pour la rénovation de l'église P5 | **DOSSIER Municipales 2020** : guide à l'usage des électeurs P8-9
EN ACTIONS Station d'épuration : anticiper les besoins P12 | **PORTRAIT** L'Équilibre, bar à vins vivants P15

RETOUR EN IMAGES

ACTUALITÉS

Patrimoine / Un diagnostic pour la rénovation de l'église **P5**

Chiffre-clé / Le parking des Abrivados **P5**

Développement économique / Challenge Entreprendre : les Lunellois en lice **P6**

Vie scolaire / Top départ des inscriptions scolaires **P7**

Tous responsables / Avec un casque, vous misez sur la sécurité **P7**

DOSSIER

Municipales 2020 : petit guide à l'usage des électeurs **P8-9**

EN ACTIONS

Renouvellement urbain / Signature de la convention **P10-11**

Assainissement / Anticiper les besoins à long terme **P12**

Mobilité / Dernière ligne droite pour le PEM **P13**

Numérique / La fibre pour tous d'ici fin 2020 **P13**

Sport / Nouvelle jeunesse pour les équipements **P14**

Portrait / Partage et convivialité à la carte de L'Équilibre, bar à vins vivants **P15**

VIE MUNICIPALE

Informations / Conseil municipal **P16**

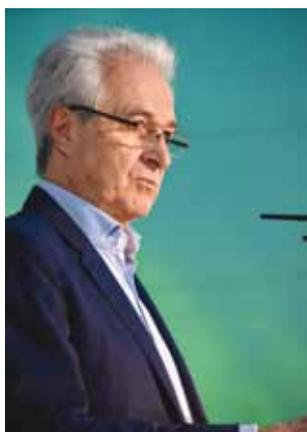
Tribunes / politiques **P16**

TEMPS LIBRE

Vacances / Sorties insolites et activités d'hiver **P17**

Réouverture / Les beaux jours de l'Arboretum **P17**

Agenda **P18-19**



Claude Arnaud
Maire de Lunel
Président de la CCPL

L'offre de services sur Lunel se poursuit afin de satisfaire les besoins fondamentaux du quotidien de tous.

Par exemple avec la nouvelle micro-crèche « Babilune » qui renforce l'offre de garde des plus petits et qui vient d'être inaugurée sur l'Esplanade Jacques Brel.

D'autres chantiers importants ont vu le jour et vont être prochainement inaugurés à leur tour : les nouveaux locaux et revêtement de la piste d'athlétisme du stade Colette Besson, la nouvelle pelouse naturelle du terrain d'honneur du stade Fernand Brunel.

Camions et pelleteuses vont aussi quitter le parking des Abrivados. Les Lunellois profiteront d'un nouvel espace de stationnement, agréable et pratique, totalement gratuit, à deux pas des commerces du centre-ville.

Se termine aussi la requalification de l'avenue du Maréchal Leclerc (route de Sommières) avec la mise en sécurité des piétons et des cyclistes par la création de voies dédiées.

Avec l'achèvement du PEM (Pôle d'Échange Multimodal), Lunel se dote d'un équipement exemplaire qui articule entre eux différents modes de transport (vélo, bus, train, voiture), favorisant ainsi les déplacements « doux » et collectifs.

Dans un monde toujours plus numérique, aux échanges d'informations de plus en plus dématérialisées, les Lunellois pourront bientôt bénéficier d'un accès à la fibre optique déployée dans toute la ville.

Enfin, preuve de la vitalité de Lunel qui mène une politique forte de renouvellement urbain, 32 M€ vont être investis sur les 10 ans à venir, dans l'amélioration du cadre de vie du grand cœur de ville.

Un nouveau PRU et une nouvelle OPAH-RU seront destinés à la rénovation de logements vétustes, de façades, de locaux commerciaux, etc., la requalification de voiries et l'embellissement des nos quartiers.

Je vous invite à découvrir dans ces pages, le détail de toutes ces opérations. ■



▲ 2 000 personnes ont répondu à l'invitation des vœux.

ÉVÉNEMENT

Les vœux du Maire

Deux mille personnes ont assisté à la cérémonie des vœux à la population qui s'est déroulée le 10 janvier 2020 à la Halle Arnassan. Après la diffusion du clip vidéo axé sur le développement durable et le discours de Claude Arnaud, entouré de l'équipe municipale, la soirée s'est clôturée de manière conviviale autour des producteurs de Muscat de Lunel et du verre de l'amitié. ■



▲ Pour 2020, la halle Arnassan était comble.



▲ Traditionnel serrement de mains.



▼ Les producteurs du Lunellois étaient au rendez-vous.



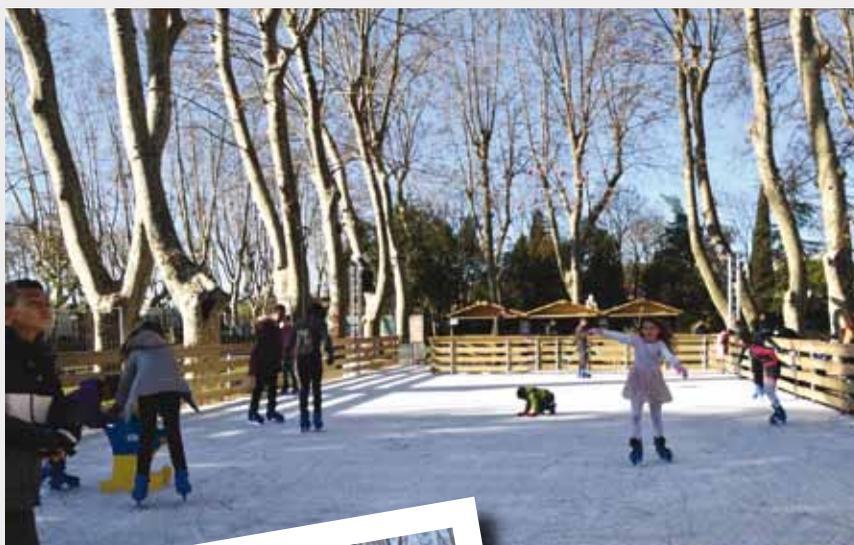
Le film des vœux est disponible sur YouTube, Facebook et lunel.com ▶



Musique ▲ C'est le 12 janvier dernier qu'a été officiellement lancé le cycle D'Hiver & d'accords avec l'École de musique de Lunel & l'Ensemble de saxophones du Conservatoire de musique du Pays d'Arles.



Inauguration ▲ Les quinze pistes d'escrime de la halle Le Hétet ont été inaugurées le 15 décembre. Les membres de l'association Escrime Pays de Lunel pourront ainsi aller plus loin en compétition.



Patinoire de Noël :
un vrai succès !

◀ Près de 2 700 patineurs ont glissé sur la glace de Lunel entre le 21 décembre et le 05 janvier.

▼ Deux nocturnes étaient proposées cette année. Des soirées à thème bien appréciées.



PATRIMOINE

Un diagnostic pour la rénovation de l'église

L'église Notre-Dame du Lac devrait faire l'objet d'un programme pluri-annuel de rénovation et restauration. Des diagnostics sont en cours.

Nathalie D'Artigues, architecte, et Sophie Aspord-Mercier, historienne de l'art et archéologue, ont à nouveau été missionnées par la Ville de Lunel. Après avoir œuvré sur les projets de rénovation de la Tour des Prisons et du clocher et du beffroi de l'église lunelloise, c'est désormais sur le bâti de l'édifice religieux que le duo va travailler. En effet, en juillet dernier, Sophie Aspord-Mercier a remis à la Ville un rapport retraçant l'évolution de la construction de l'église. Un document indispensable pour réaliser les travaux de rénovation nécessaires et établir un programme pluri-annuel.

Les façades latérales en priorité

Dans un premier temps, les équipes techniques ont ainsi réalisé plusieurs sondages des façades latérales sur divers éléments architecturaux datant d'époques différentes.



L'objectif pour le duo de spécialistes est désormais d'étudier l'appareillage des pierres existant afin de faire leurs préconisations sur la nature des travaux à réaliser sur les façades latérales. Devraient également suivre d'autres chantiers de rénovation et de restauration, notamment à l'intérieur de l'édifice : peintures, vitraux et chapelles. Un véritable programme pluri-annuel de restauration se profile ! ■

CHIFFRE-CLÉ

(309)

C'est le nombre d'emplacements

sur le parking des Abrivados. En travaux depuis septembre 2019, le parking devrait rouvrir début mars avec un tout nouvel enrobé, des cheminements piétonniers sécurisés et de nouveaux luminaires. L'aménagement paysager sera réalisé au printemps.



EN BREF

Téléthon : un montant record



Le 23 janvier 2020, la Ville de Lunel et les associations lunelloises ont remis un chèque de plus de 11 000 euros à l'AFM (Association Française contre les Myopathies). Du 3 au 8 décembre 2019, une trentaine d'associations se sont mobilisées pour récolter des fonds destinés à la recherche médicale. Une forte mobilisation pour un montant jamais égalé ! ■

Nouveaux Lunellois



Chaque année, la Ville de Lunel organise une demi-journée pour les nouveaux habitants. Depuis 2017, celle-ci se déroule au printemps. Elle a pour objectif de faire découvrir aux néo-Lunellois les traditions locales, l'environnement et l'histoire de la cité pescalune. Si vous ne vous êtes pas encore inscrits, faites-vous connaître auprès de l'accueil de la mairie. ■

Challenge Entreprendre : les Lunellois en lice

En novembre dernier, 15 entrepreneurs et porteurs de projet ont été sélectionnés pour être accompagnés par des pros de l'entrepreneuriat. Leur objectif : remporter la finale en juin prochain.

Organisé par BGE et la Communauté de Communes du Pays de Lunel, ce concours permet d'inciter les créateurs d'entreprise à se lancer et les entrepreneurs à consolider leurs projets. Le challenge a également pour but de susciter l'intérêt des habitants des quartiers prioritaires sur leur devenir professionnel et les ouvrir à l'initiative sous toutes ses formes. Et cela semble porter ses fruits puisque 5 candidats sont issus des quartiers prioritaires de Lunel.

Depuis la sélection et jusqu'au 13 juin, date de la finale, les 15 candidats bénéficient d'un parcours d'accompagnement individualisé et renforcé pour peaufiner leurs projets : communication, financement, marketing, business plan, stratégie... La finale permettra de récompenser les challengers qui auront fait le mieux avancer leur projet. À la clé, une enveloppe globale de 6 000 € pour 3 prix : « création », « développement » et « coup de cœur » mais aussi un accompagnement post-concours et de la visibilité. Découvrez les candidats lunellois en lice. ■



Béatrice Alcon

Gérante du B.Alcon Gourmand, salon de thé, restauration et épicerie fine
[f balcongourmand](#)



Élise Serret

Coaching et préparation mentale pour les particuliers et les professionnels
[f EliseSerretpreparentale](#)



Sarah Colom

Fabrication et vente d'ingrédients et de cosmétiques naturels avec Note d'arôme et L'Oiseau Vent
[f LOiseauVent](#) - [f NotedArome](#)



Julien Cambet

Création d'un concept store : une boutique/café vendant accessoires, vêtements, décoration dans le centre-ville



Rachèle Couillet

« La maison des possibles » : Formation, éducation, aménagement de l'environnement pour les autistes
www.avenirdespossibles.fr



Saliha Hakka

Création d'un salon de beauté prothésiste ongulaire & extensions de cil à cil avec espace de vente pour les créateurs dans la beauté



Julie Savineau

Aide au développement d'internet pour tous par l'intermédiaire d'interventions individuelles, collectives ou même à distance

Bonne chance à eux !

VIE SCOLAIRE

Top départ des inscriptions scolaires

La campagne d'inscriptions scolaires pour l'année 2020-2021 aura lieu du 16 au 28 mars 2020. Vous êtes concernés si vos enfants sont nés en 2017 et qu'ils effectuent leur première rentrée, si vos enfants entrent au CP ou si vous êtes arrivés récemment à Lunel.

Dès le 10 février 2020, vous pourrez vous procurer le doc'unique en version papier auprès du service Jeunesse ou le télécharger sur notre site depuis la rubrique « Services & démarches en ligne ». Il faudra ensuite le remplir, y joindre les justificatifs demandés et déposer le tout

selon le calendrier des inscriptions par école. Après réception du certificat d'inscription par courrier, vous devrez ensuite contacter l'école de votre enfant pour prendre rendez-vous et finaliser l'inscription.

Valable pour les écoles, les ALP, la cantine

Le doc'unique permet de faciliter vos démarches et de centraliser les informations. Il permet d'inscrire son enfant à l'école, mais également aux accueils de loisirs périscolaires (ALP), au service de restauration ainsi qu'aux activités 100 % Vacances et au Club 200 % Ados.

Pour rappel, ces inscriptions sont essentielles et annuelles (à renouveler à chaque rentrée scolaire). Elles ne pourront être acceptées que si le paiement des factures est à jour. Pensez donc au préalable à régulariser votre situation sur le Portail familles ou sur bonapp.elior.com. ■



INFOS

Service Jeunesse & vie associative
66 av. des Abrivados - Tél. : 04 67 87 84 12

TOUS RESPONSABLES

Avec un casque, vous misez sur la sécurité



La réglementation est claire : selon l'article R431-1-3 du Code de la Route, les enfants de moins de 12 ans doivent porter un casque à vélo, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Une manière de réduire les risques de traumatisme crânien chez les enfants. Attention cependant, le casque doit être attaché et respecter

l'homologation « CE ». Concernant les autres engins de déplacement personnel (EDP), motorisés ou non, le port du casque est vivement conseillé, pour les enfants mais aussi pour les adultes.

D'autres obligations

Il est également rappelé que d'autres équipements de sécurité sont prévus par le Code de la Route. Ainsi, à vélo et EDP motorisé, vous devez vous munir d'un système de frein, de feux avant et arrière et d'un dispositif réfléchissant. Par ailleurs, à vélo, le port d'un gilet réfléchissant est également obligatoire.

Autant de mesures qui assurent la visibilité des usagers de la route les plus vulnérables mais qui ne remplaceront pas l'attention et la vigilance. ■

NUMÉRUS UTILES

Mairie

04 67 87 83 00
mairie@ville-lunel.fr
lunel.com
f bienalunel

Police Municipale

04 67 87 84 00

Pompiers

18 / 112

SAMU

15 / 115

Urgences

04 67 91 92 00

Hôpital de Lunel

04 67 87 71 00

Gendarmerie

04 67 83 06 23

Action Sociale - CCAS

04 67 87 84 97

PIJ

04 67 87 83 87

Maison J.-J. Rousseau

04 67 87 83 06

Maison de la Justice et du Droit

04 67 83 61 54

Mission Centre-Ville

04 67 87 83 92

Communauté de Communes

- Accueil
04 67 83 87 00
- Collecte déchets électriques & fer
0 8000 34400

Office de Tourisme

04 67 71 01 37

Médiathèque

04 67 99 06 51

Enedis (ex-ERDF)

09 69 32 18 58

GRDF

0 800 473 333

Ruas-Véolia

09 69 32 35 52

Centre des finances publiques

04 67 87 86 01

Pôle Emploi

- 39 49 (demandeur)
- 39 95 (entreprise)

CPAM

36 46

CAF

0 810 25 34 80

Relais Assistantes Maternelles

04 67 71 68 15



Municipales 2020 :

petit guide à l'usage des électeurs

Les dimanches 15 et 22 mars prochains, tous les électeurs sont invités à se rendre aux urnes pour élire le futur conseil municipal pour une durée de 6 ans. Pour mieux comprendre le fonctionnement des élections, découvrez notre dossier pratique.

7 février 2020

C'est la date limite des inscriptions sur les listes électorales pour voter aux municipales.

Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez vous rendre au service Élections de la Ville de Lunel (bâtiment B) aux horaires d'ouverture ou effectuer votre demande par voie postale. Vous pouvez également vous connecter sur service-public.fr et suivre les instructions. Il vous faudra renseigner des informations simples : nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse. Avant de commencer, pensez à numériser votre pièce d'identité et votre justificatif de domicile de moins de trois mois. Ce site internet permet également de vérifier si vous êtes bien inscrit et d'indiquer votre bureau de vote.

INFOS

04 67 87 84 54 - elections@ville-lunel.fr
8 h-12h30 / 13h30-17 h

ZOOM SUR LE MODE DE SCRUTIN

L'élection des conseillers municipaux a lieu au suffrage universel direct. C'est ensuite le conseil municipal qui élira le maire de la commune lors de sa première réunion.

Au premier tour, si une liste obtient la moitié des voix plus une (majorité absolue), la moitié des sièges lui est attribuée. L'autre moitié des sièges est proportionnellement répartie entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés. Si aucun candidat n'atteint la majorité absolue, un second tour est organisé.

Au second tour, seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir. Pour information, les candidats d'une liste qui a obtenu au moins 5 % au premier tour, peuvent rejoindre une autre liste ayant obtenu plus de 10 %. Une dose de proportionnelle est insérée dans le scrutin.

Ainsi, la moitié des sièges du conseil municipal est attribuée à la liste ayant réuni le plus de voix. Les sièges restants sont proportionnellement répartis entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix. ■

+ RAPPEL

Quel est le rôle du maire ?

Le maire bénéficie d'une « double casquette ». **En tant qu'agent de l'État**, le maire remplit des fonctions administratives : la publication des lois et règlements, l'organisation des élections, la légalisation des signatures. Il est également officier d'état civil et de police judiciaire.

En tant qu'agent de la commune, le maire est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal. Il dispose également de pouvoirs propres importants, notamment, en matière d'urbanisme, de police municipale et de gestion du personnel.

Qu'est-ce qu'un conseil municipal ?

Le conseil municipal représente les habitants et il est chargé de régler les affaires de la commune. Il vote le budget, approuve le compte administratif, il peut décider des travaux, gérer le patrimoine communal. Pour exercer ses compétences, il adopte des délibérations. À Lunel, il est composé de 35 conseillers.

Quel est le rôle de la mairie ?

Au titre de collectivité territoriale, la Ville détient des compétences déterminées par la loi. Elle s'occupe des affaires locales (état-civil, urbanisme, écoles et équipements, activités culturelles, santé, police, assainissement, etc.). D'autres compétences sont gérées par la Communauté de Communes (déchets, transports intercommunaux, développement économique, etc.), le Département (action sociale, collèges, etc.) et la Région (lycée, développement économique, transports régionaux).



Q LE SAVIEZ-VOUS ?

Les élections municipales sont couplées avec celles des élus communautaires. En glissant un même bulletin dans l'urne, vous élirez à la fois vos représentants au conseil municipal à Lunel et à la Communauté de Communes du Pays de Lunel.

Concrètement, le bulletin de vote de chaque liste municipale comporte, dans sa partie droite, la liste des candidats au conseil communautaire qui doivent également être candidats au conseil municipal. Les deux listes sont élues en même temps. ■

? Foire aux questions

Qui peut voter ?

Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'Union Européenne, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civils ou politiques. Les électeurs doivent figurer sur les listes électorales déposées au plus tard le 7 février 2020 (cf. p. 8).

Je suis absent(e) le jour des élections. Comment voter ?

Si vous êtes dans l'impossibilité de voter vous-même (vacances dans un lieu éloigné du domicile, âge,

handicap, travail le dimanche, etc.), vous pouvez voter par procuration. Pour ce faire, vous devez désigner un mandataire qui votera en votre nom. Cette personne doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune que vous et ne pas déjà être mandataire d'un autre électeur. Les formalités doivent être accomplies au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Vous devrez être muni d'un justificatif d'identité et remplir un formulaire (téléchargeable sur lunel.com/elections2020).

Le vote blanc est-il compté ?

Le vote blanc consiste à voter sans choisir un candidat. Il exprime ainsi la volonté de l'électeur de participer à l'élection, tout en refusant les différentes options de vote proposées. Depuis 2017, les votes blancs sont reconnus même s'ils ne sont pas comptabilisés dans les suffrages exprimés. Pour ce faire, l'électeur peut glisser un bulletin blanc dans l'enveloppe ou laisser l'enveloppe vide. Il est à différencier du vote nul qui correspond à des bulletins déchirés ou annotés, qui ne sont pas mentionnés dans les résultats.

Renouvellement urbain : signature de la convention



▲ La place Jean Moulin et l'îlot Jean-Jacques Rousseau font partie des sites embellis en cœur de ville.

La Ville de Lunel œuvre en faveur du renouvellement urbain depuis près de 20 ans. Dans le cadre du PRU (Projet de Renouvellement Urbain), des opérations vont être engagées.

Lors de la séance du 11 décembre dernier, le conseil municipal a approuvé l'intégralité du Projet de Renouvellement Urbain (PRU). Conclue pour une période de dix ans (2020-2030) avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et d'autres partenaires, cette convention prévoit l'investissement de 32 millions d'euros pour l'achèvement de la rénovation et la redynamisation du grand cœur de ville.

Ce projet résulte d'études approfondies réalisées entre 2017 et 2019, ainsi que d'échanges et visites sur site avec les acteurs locaux et les habitants. Il a été conduit autour de trois axes principaux : l'amélioration de l'habitat, le développement de l'activité et la requalification des espaces publics.

Des actions concrètes

Concrètement, la Ville de Lunel poursuit la rénovation/restructuration d'îlots dégradés à l'image des actions déjà effectuées sur les îlots Salengro, Caladons ou Pasteur. Une nouvelle OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain) pour la période 2020-2024, permettra également de contribuer à la rénovation de l'habitat du centre ancien. Des travaux de requalification de voiries, d'espaces publics et de locaux commerciaux seront par ailleurs réalisés en cœur de ville.

Enfin, le bailleur social ACM Habitat améliorera le cadre de vie des résidences des Abrivados et de la Roquette (rénovation des halls d'entrée, requalification des extérieurs, amélioration de la circulation et du stationnement, amélioration de la gestion des déchets, etc.). ■



ZOOM SUR LES OPÉRATIONS DE REQUALIFICATION

La Ville de Lunel poursuit sa transformation commencée il y a vingt ans. À l'image des îlots requalifiés en cœur de ville notamment celui des Caladons, deux nouveaux ensembles vont faire peau neuve. « Libération » et « Pharmacie » représentent un total de 29 immeubles et 83 logements.

En parallèle, dix immeubles et une dizaine de locaux commerciaux acquis par la Ville vont être remis sur le marché après requalification. De plus, six biens communaux vont faire l'objet d'une vente à prix minorés et conditionnée par un cahier des charges de réhabilitation établi par la Ville de Lunel.



30 ans, c'est le temps nécessaire pour requalifier un centre-ville et le rendre attractif d'après les architectes urbanistes. ■

◀ Il aura fallu 10 ans pour achever la requalification de l'îlot des Caladons (procédures administratives, achat, rénovation, etc.).

32

millions d'euros à investir entre 2020 et 2030

Le PRU représente un budget de 17,2 M€, auquel s'ajoutent 14,4 M€ consacrés à l'OPAH-RU.

La participation de l'État (ANRU⁽¹⁾ et ANAH⁽²⁾) s'élèvera à 16,7 M€ et celle de la Banque des territoires à 485 000. Les participations du Département de l'Hérault et de la Région Occitanie s'élèveront respectivement à 2,1 M€ et 970 000 €. Les montants prévisionnels (HT) restant à la charge des maîtres d'ouvrage seront de 2,1 M€ d'euros pour ACM Habitat et de 9,2 M€ pour la Ville de Lunel.

(1) Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

(2) Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

ET AUSSI *



Maison du projet

Cet équipement permettra d'informer et de concerter les habitants et les acteurs locaux (commerçants, associations, etc.) sur le Projet de Renouvellement Urbain (PRU). La Maison du projet fusionnera avec l'actuelle Mission Centre-Ville. Un agent supplémentaire sera aussi recruté pour permettre d'apporter toutes les informations sur le PRU.



Incubateur commercial

Afin de dynamiser le centre-ville, la Ville de Lunel lancera un appel à projets pour impulser et accompagner la création d'activités novatrices et à forte valeur ajoutée. Ces activités seront accueillies dans quatre locaux commerciaux requalifiés par la Ville dans le secteur marchand. À l'issue d'une période-test, les porteurs d'activité pourront rester en centre-ville.



OPAH-RU

Une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain est en place pour la période 2020-2024. C'est dans ce cadre que s'intègrent les dispositifs Cap'Renov et Cap'Façades. L'objectif est d'atteindre 350 logements rénovés, 106 façades d'immeubles ravalées et 25 devantures améliorées d'ici fin 2024 !

* Ces projets ont été votés lors du conseil municipal du 11 décembre 2019.



ASSAINISSEMENT

Anticiper les besoins à long terme

Un appel d'offres visant l'extension et la réhabilitation de la station d'épuration a été lancé. Une nécessité pour les années à venir.

À Lunel, la démographie est en croissance constante. Une population en augmentation qui nécessite donc un ajustement des équipements existants. Dans ce cadre la municipalité a lancé un appel d'offres visant l'extension et la réhabilitation de la station d'épuration. Les candidats seront auditionnés le 13 février 2020 pour exposer leur projet face aux élus et aux équipes techniques.

Un équipement adéquat

L'objectif de ces travaux est d'agrandir la station d'épuration afin qu'elle se trouve en adéquation avec la population lunelloise estimée à l'horizon 2040, soit 42 000 équivalents-habitants.

Construite en 1977, la structure qui assure le traitement des eaux usées de la cité pescalune (cf. encadré) a été agrandie en 1997, puis mise en conformité en 2002. À la fin des travaux d'extension et de réhabilitation qui devraient démarrer au dernier trimestre 2020 et durer environ deux ans, la station d'épuration devrait également comporter une dimension pédagogique avec l'intégration d'un parcours de visite sécurisé, notamment destiné aux scolaires. ■



ZOOM SUR LE RÔLE DE LA STATION D'ÉPURATION

Une fois collectées, les eaux usées sont acheminées jusqu'à la station d'épuration. Elles sont alors épurées par des traitements physico-chimiques et biologiques. À Lunel, un traitement tertiaire est ajouté à la filière classique de traitement car les eaux sont ensuite rejetées dans un milieu "sensible" : l'Étang de l'Or via le ruisseau du Gazon, affluent du Canal de Lunel. Les eaux

rejetées sont donc suivies de près et contrôlées toutes les semaines afin d'être conformes aux critères imposés par arrêté préfectoral.

Les boues, quant à elles, sont stockées et épandues lors des périodes autorisées en accord avec les agriculteurs du secteur et selon un plan d'épandage validé et contrôlé par les services de l'État.

MOBILITÉ

Dernière ligne droite pour le PEM

Le chantier du Pôle d'Échange Multimodal approche de son terme. Place aux derniers grands aménagements et aux finitions.

Dès la mi-février, le carrefour Abric/Verdun/Gambetta sera rouvert à la circulation après la réalisation des enrobés et des trottoirs.

Pour l'instant, les ouvrages de génie civil et les travaux sur réseaux secs et le raccordement des descentes d'eau pluviale sont en passe d'être achevés. Il faudra ensuite attendre quelques semaines de plus pour voir la réouverture du croisement avec le boulevard République.

Ouverture de la halte routière en avril

La halte routière, elle, prendra du service en avril tout comme le parking sud et ses 355 places gratuites et aménagées. Le mois de février sera notamment dédié à la réalisation des enrobés et des cheminements piétons avant les travaux de serrurerie et de mise en place du mobilier.

En mars, les touches de finition seront



apportées comme les aménagements paysagers par exemple.

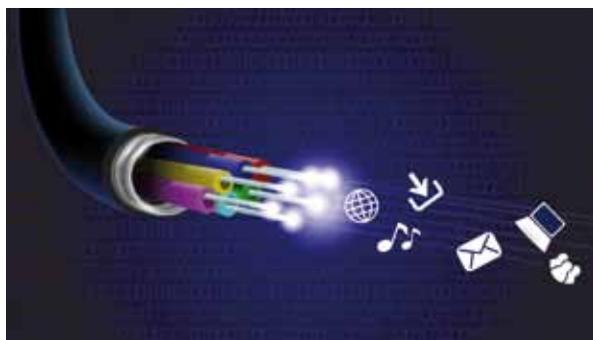
En attendant, dès le 3 février, les horaires des TER changent et quelques rames supplémentaires vont être mises en service. Pensez à consulter les nouvelles fiches horaires sur ter.sncf.com/occitanie.

INFOS

Pour suivre l'avancée des travaux, consultez le site paysdelunel.fr

NUMÉRIQUE

La fibre pour tous d'ici fin 2020



Après un début de travaux menés par Orange, c'est désormais SFR qui poursuit le déploiement de la fibre optique à Lunel depuis janvier 2019. Fin 2019, 50 % du territoire était raccordé (soit 7 300 prises). L'objectif fixé par SFR est de 70 % fin mars

prochain et 100 % d'ici fin juin (sauf cas particuliers, par exemple habitat isolé).

Suite au processus de raccordement, il faudra ensuite attendre 3 mois pour que l'offre fibre soit commercialisable par un opérateur. D'ici fin 2020, tous les Lunellois pourront donc bénéficier de la fibre s'ils en font la demande auprès de leur opérateur. Le raccordement se fera selon ses conditions.

Pour savoir si vous êtes éligible, vous pouvez faire un test sur le site internet de votre fournisseur. Certains proposent même de vous tenir informés lorsque l'offre fibre sera disponible.

TRAVAUX

C'est parti pour la Boucle Pescalune



Les travaux d'aménagement des berges du canal de Lunel et du Dardaillon sont en cours dans le cadre du projet de la Boucle Pescalune et devraient s'achever mi-mars. Ce projet permettra de rallier, à pied ou à vélo, Lunel, Lunel-Viel et Saint-Just.

SUBVENTIONS

Associations, à vos formulaires !



La Ville de Lunel tient particulièrement à son tissu associatif. Afin de le dynamiser, elle accorde des subventions aux associations locales afin de soutenir leurs projets et leurs actions à Lunel. Pour en faire la demande, téléchargez le formulaire, remplissez-le et renvoyez-le au service référent.

INFOS+
lunel.com > Services & démarches en ligne > subventions

Nouvelle jeunesse pour les équipements

En 2019, la Ville de Lunel a entrepris des travaux sur deux de ses complexes sportifs : le stade de football Fernand Brunel et le stade d'athlétisme Colette Besson.

Après quelques mois de travaux, la pelouse du terrain d'honneur du complexe Fernand Brunel sera prochainement opérationnelle. Plaquée en décembre, cette pelouse nécessite encore quelques soins au cours desquels le système racinaire se développera pour une meilleure tenue. Le printemps devrait permettre le retour des activités. ►



Le tartan, matériau qui recouvre les pistes d'athlétisme, est capricieux. Au moment de la pose, il ne supporte ni le froid, ni l'humidité. Le chantier a donc été suspendu pendant la période hivernale, trop incertaine pour finir ces travaux selon les recommandations. Ces derniers devraient néanmoins reprendre mi-février, sous réserve de conditions météorologiques clémentes. Après la pose du tartan, il restera à réaliser le marquage des couloirs et installer les accessoires indispensables à la pratique des différentes disciplines d'athlétisme. La piste du stade Colette Besson devrait ainsi être praticable pour le printemps. ◀

La construction des bâtiments associatifs du stade Colette Besson va bon train. Démarrée à l'automne 2019, la maison des associations devrait être livrée dans les temps.

Pour rappel, c'est en lieu et place des cinq algécos® existants sur le complexe sportif que sont construits deux nouveaux bâtiments pour une superficie totale de 205 m². L'un sera divisé en cinq bureaux et permettra aux responsables d'associations de réaliser les tâches administratives et de recevoir leurs adhérents. Et l'autre sera destiné au stockage du matériel des différents utilisateurs du stade. ►



Attention, comme pour tout chantier, les dates de livraison indiquées sont sous réserve d'aléas météorologiques.

PORTRAIT

Partage et convivialité à la carte de L'Équilibre, bar à vins vivants

En novembre dernier, le bar à vins « vivants » du VeryTable a ouvert ses portes. Pas de chichi dans cet endroit chaleureux à deux pas du cœur de ville, prêt à faire découvrir des vins et cépages garantis sans produits chimiques.



Depuis 4 ans, le VeryTable et sa cuisine fine et audacieuse a su créer sa place dans le paysage de la restauration lunelloise. Aujourd'hui, Matthieu Boulard, propriétaire et chef cuisinier des lieux, et sa compagne Élodie Ciriani se sont lancés dans un nouveau projet inédit pour Lunel : un bar à vins nature.

« Nous avons de fortes convictions écologiques et nous essayons de manger bio, local et de saison. Or, l'un des produits le plus contaminé par les pesticides, c'est le vin », explique cette ancienne photographe, aujourd'hui diplômée en service. C'est alors qu'ils découvrent le vin nature. « Nous sommes tombés amoureux de ces vins et de la philosophie qui les entoure. »

Des conseils à la demande

Dans ces « jus de raisin fermentés naturellement », un fruit issu d'une agriculture biologique, point de pesticides, d'engrais ou d'ajout de produit chimique. L'objectif : retrouver l'expression naturelle des terroirs et le caractère vivant du vin. Pour autant, pas question d'obtenir un nectar au

goût douteux. « Nous recherchons l'équilibre en bouche tout comme entre la nature et la vigne. Nous proposons des vins droits avec des choses très différentes niveau goût. Le but est de faire découvrir cette démarche et des cépages originaux. »

Nul besoin d'être un connaisseur pour s'attabler dans le lieu à la déco industrielle avec ses murs en brique à la new-yorkaise. Ici, l'idée

est de partager un bon moment autour d'un verre à accompagner pour les gourmands, de planches simples mais avec des produits artisanaux, locaux, et accessibles.

Et pourquoi pas en prime, les conseils avisés d'Élodie, gérante de l'établissement. D'ici quelque temps, le bar devrait d'ailleurs proposer des ateliers pour apprendre à mieux déguster le vin mais aussi des concerts acoustiques. Un lieu vivant, à l'image de ses vins, qui gagne à être connu. ■

“ Faire découvrir les vins nature et des cépages originaux ”

▲ Le bar est ouvert le soir du jeudi au samedi et le dimanche midi.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

EN CHIFFRES

20 à 40€

prix moyen de la bouteille

12€

prix des planches (fromage, charcuterie, falafels et tartinades)

Une trentaine de vins référencés

INFOS

Tél. : 09 83 55 27 37 - [restaurant.lunel](#)
9, avenue du Général de Gaulle

INFORMATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU III/12

Subventions aux associations

Le conseil municipal a approuvé le versement des subventions suivantes :

- > 4 000 € à la Ludothèque « Prêt-à-jouer »,
- > 10 940 € aux associations sportives (association sportive du collège Mistral, ADAL, Basket Pays de Lunel, Black Lions, CNL, Ski Club Montpellier, Judo club des Cheminots, l'Hippocampe, USL),
- > 1 500 € au collectif Les Mains Savantes,
- > 300 € à Lou Velout Pescalune,
- > 1 500 € à l'Escolo dou Vidourle,

> 3 000 € à la PAL,
> 300 € à Petite Camargue. ■

École de musique

Dans le cadre de la convention quinquennale d'objectifs et de moyens signée avec l'École de musique de Lunel, la Ville va verser 85 000 € à l'établissement. ■

Caserne de gendarmerie

Un accord de principe a été voté pour la construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie. Le site repéré se situe à l'entrée Nord de Lunel au niveau du carrefour giratoire Julius Estève. ■

Pâturage en forêt

Le conseil municipal a approuvé le renouvellement d'une convention entre l'ONF, la Ville de Lunel et Jean-Marc Rigal pour un droit de pâturage sur une parcelle de forêt communale. ■

PIJ labellisé

La labellisation du Point Information Jeunesse a été renouvelée pour l'année 2020. ■

Projet pédagogique

La Ville de Lunel va verser une subvention exceptionnelle au Lycée Victor Hugo pour la mise en œuvre du projet « Sur les pas de Victor Hugo

à Guernesey » avec une classe de Terminale Littéraire. ■

Nouveaux séjours

Le conseil municipal a validé la reconduction de l'organisation de séjour (7 jours / 6 nuits) pour les 12-17 ans et de mini-séjours (3 jours / 2 nuits ou 2 jours / 1 nuit) pour les 11-17 ans pendant certaines périodes de vacances scolaires. ■

Convention avec la CAF

La Ville de Lunel va signer une Convention Territoriale Globale avec la CAF de l'Hérault pour une période allant jusqu'en 2022. ■

TRIBUNES POLITIQUES

Bien vivre à Lunel

La sécurité est une des préoccupations majeures des Français. Nous avons la chance d'avoir à Lunel une importante caserne de gendarmerie. Importante par les services quotidiens qu'elle rend aux Lunellois. Importante par la taille de son effectif et les liens sociaux qu'elle permet de maintenir. En raison de sa nécessaire modernisation et le regroupement de ses structures, il est projeté de transférer la compagnie et la brigade de Vauban vers de nouveaux locaux plus adaptés et plus opérationnels. Conscients de la nécessité de conserver ce service de proximité, nous avons proposé lors du dernier conseil municipal un accord de principe pour la construction d'une nouvelle caserne. Cette proposition a naturellement été adoptée par la grande majorité des conseillers municipaux. Seuls les élus du Rassemblement National ont voté contre. ■

Lunel fait front

Promesses non tenues et catastrophes en cascade !
Lors des vœux payés par tous les contribuables, le maire a présenté ses réalisations en écartant de la tribune les élus de l'opposition. Il a juste oublié de nous parler de l'ECOPARC et ses 1000 emplois à la clef, du passage de la CCPL en Agglomération, de la création d'une brigade verte, des réalisations de la base nautique du Canal ou encore des Jardins de La Laune qu'il promettait en 2014.
En revanche, nous avons bien eu droit à des Arènes à 13 millions, à des rues défoncées, à une station d'épuration hors normes, à une image déplorable de la ville sans réactivité du maire, à une perte d'habitants de 2015 à 2017, à une communauté de communes renonçant au développement économique (1^{ère} compétence), à l'annonce du départ de la base logistique de LIDL et à des impôts toujours aussi élevés... ■

Agissons ensemble pour Lunel

Après la tempête médiatique qui s'est abattue sur nous lors du mandat qui s'achève nous ne devrions aujourd'hui n'avoir à l'esprit qu'un seul objectif, qu'une seule ambition en commun. Qui que nous soyons dans la cité. Faire de Lunel une ville que l'on ne montre plus du doigt mais que l'on montre en exemple. À l'Aube des prochaines échéances municipales force est de constater qu'il n'en est rien, le « déclinisme », et le catastrophisme seront les tristes arguments de nombre de candidats à la magistrature suprême. Mais si tout est si noir, pourquoi se présentent-ils ? Qu'elles sont donc leurs motivations profondes ? Aiment-ils réellement et sincèrement cette ville et ses habitants ? Ont-ils d'ailleurs un lien profond et charnel avec elle ? Ou bien au fond n'est-elle (et nous avec) que l'instrument de leur envie personnelle, égoïste et carriériste. ■

Monsieur le Maire, Directeur de la publication, n'est pas responsable des propos et des chiffres des groupes politiques.

VACANCES

Sorties insolites et activités d'hiver au programme



assister à un match de hockey professionnel de l'équipe montpelliéraine. D'autres sorties sont aussi programmées : piscine, Mad Monkey, Grand Bleu, laser game, randonnée, jeux de piste, spa... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Stages & ateliers

Le programme est complété par des stages, les « Activités municipales de loisirs ». Grâce à un partenariat avec le tissu associatif, vos enfants pourront participer à des stages sportifs (sabre laser, multisports) ou

créatifs (musique, théâtre, cinéma, etc.). Sans oublier les stages de natation organisés à la piscine Aqualuna et les ateliers proposés par le musée Médard. Un beau programme pour des vacances enrichissantes ! ■

Du 6 au 21 février 2020, les enfants et adolescents sont en vacances. Pour cette période, le service Jeunesse de la Ville de Lunel propose bon nombre d'activités. Pour correspondre à la saison hivernale, des sorties au Mont-Aigoual sont prévues pour profiter des sports d'hiver (ski, raquettes & luge), tout comme des sorties à la patinoire. Les 11-17 ans, pourront également

INFOS

lunel.com/vacancesdhiver - 04 67 87 84 12

ET AUSSI

Les vacances de la maison Rousseau

Pendant les périodes de vacances scolaires, la Maison Jean-Jacques Rousseau propose un programme d'activités spécial, en complément des activités récurrentes et des ateliers programmés tout au long de l'année. Du 6 au 21 février 2020, la structure municipale propose ainsi aux familles une initiation à la pratique du théâtre, des moments d'échange, de créativité autour de thèmes variés, d'assister à une séance au cinéma Athénée, de découvrir les hiéroglyphes avec le musée Médard, de cuisiner en famille ou encore de se relaxer. ■

INFOS+ 04 67 87 83 06
lunel.com/maison-jean-jacques-rousseau

Journées Européennes des Métiers d'Art 2020

Dans le cadre des JEMA 2020, le collectif Les Mains savantes organise ATELIERS Act IV. Du 10 au 12 avril, de nombreuses animations seront proposées à Lunel autour du thème « Matières à l'œuvre ». Au programme : des visites, des ateliers familles, des démonstrations, un jeu de piste. Le tout en partenariat avec 9 ateliers et 5 invités. ■

[Lesmainssavantes](https://www.facebook.com/Lesmainssavantes)

RÉOUVERTURE

Les beaux jours de l'Arboretum

Pour célébrer le retour des beaux jours, l'Office de Tourisme du Pays de Lunel organise un nouveau « Printemps de l'Arboretum » le 22 mars 2020.

Cette journée d'animations est l'occasion pour le public de retrouver le site lunellois dédié à la nature et à la biodiversité. Après quelques mois de trêve hivernale, l'Arboretum s'anime. Pour le millésime 2020, la « richesse de la nature » est mise à l'honneur. Des ateliers sur le compost et sur les hôtels à insectes, ainsi qu'une conférence sur les richesses de nos garrigues sont prévus, sans oublier un apéritif en musique. ■

INFOS

Tél. : 04 67 71 01 37

ot-paysdelunel.fr - [OTpaysdelunel](https://www.facebook.com/OTpaysdelunel)



 **AGENDA**

12 & 19/02

Petits bibliophiles

Les enfants partiront à la rencontre des différents systèmes égyptiens d'écriture, du scribe, de ses pratiques et de ses outils. Nos égyptologues en herbe pourront ensuite s'amuser à inscrire leur nom en hiéroglyphes sur un papyrus, un marque-page ou une amulette. ■

Musée Médard

10h - 12h

Gratuit sur inscription

04 67 87 83 95

15/02

Atelier famille

Avec l'association Graines d'Art, venez créer votre marque-page graphique ou d'inspiration nature en famille. Dès 7 ans. ■

Musée Médard

14 h - 17 h

Gratuit sur inscription

04 67 87 83 95

15/02 & 21/03

Repair café

Apportez vos objets cassés ou vos appareils

en panne. Ils trouveront une seconde vie grâce aux bénévoles. ■

Maison J.-J. Rousseau

14 h-17 h - Gratuit

04 67 87 83 06

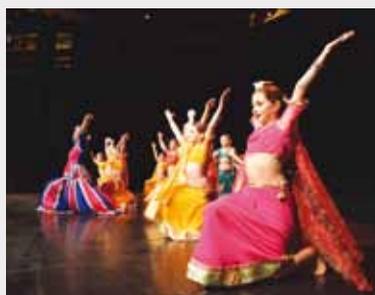
16/02

Succès Story*



La Cie Équinoxe (Bouillargues) rend hommage à des artistes bien différents et qui, pourtant, ont traversé le temps et laissé une empreinte indélébile sur la scène musicale et dans la mémoire collective. Interprètes hors du commun, personnages charismatiques, auteurs de talent, véritables showmen ou musiciens de génie, la douzaine d'artistes de la Cie Équinoxe s'est efforcée de mettre à jour le secret de leur réussite en deux

08/02 / Spectacle anniversaire



Pour son 10^{ème} anniversaire, l'association Nataraj Bollywood organise un Grand spectacle anniversaire réunissant les 80 danseurs et danseuses du Centre Nataraj, 200 costumes, un invité d'honneur prestigieux : Sunny Singh. *Chupke Chupke Pyaar*, c'est l'histoire d'un amour inconditionnel et spirituel, mais un amour caché. Déçue par l'amour terrestre, une jeune fille va s'inventer une vie à part, dédiée au Dieu Krishna.

Cette histoire pleine de rebondissements, d'émotions, d'humour et de grâce va vous emporter au cœur de l'Inde, ses couleurs et ses traditions. ■

Salle Brassens - 15h30 & 20 h

Infos & réservations au 06 60 84 76 98 / info@natarajbollywood.fr

heures de show en direct et inoubliables. ■

Salle Brassens - 15 h

21/02

Mammobile

À partir de 40 ans, il est recommandé aux femmes de réaliser un dépistage tous les 2 ans. Totalement indolore, le test ne dure qu'une vingtaine de minutes. Ouvert aux Lunelloises de 50 à 74 ans. ■

Allée Baroncelli

9 h - 18 h

04 67 87 83 95

22/02

Atelier famille

Animé par Graines d'Art. Entre vos mains, un masque égyptien de pharaon en papier colorisé prendra du volume. Dès 7 ans. ■

Musée Médard

14 h - 17 h

Gratuit sur inscription

04 67 87 83 95

**Jusqu'au 23/02
Hypernature**

Le travail de Chloé Viton invente un nouveau territoire... S'adaptant à l'espace dans lequel il se déploie, un environnement hybride nous invite à parcourir les différentes facettes d'un univers dans lequel se confrontent des formes, des mots mais aussi des personnages aux mœurs particulières. ■

Espace L. Feuillade

Entrée libre & gratuite

04 67 87 84 19

23/02

Orchestre Montois*

Né en 1850 sous la forme d'un orphéon, aujourd'hui harmonie municipale de la ville de Mont-de-Marsan, musique officielle des arènes du Plumaçon

durant les fêtes de la Madeleine, cet ensemble est placé sous la direction de Pierre Barusseau. Le programme s'articulera autour de musiques taurines et hispaniques. ■

Salle Brassens - 15 h

25/02

Les Misérables



En 1815, Jean Valjean est libéré du bagne où il avait été envoyé pour avoir volé un pain. Seul un homme d'église lui tend la main. Jean Valjean décide alors de vouer sa vie à la défense des miséreux. Son destin va croiser le chemin de Faustine, mère célibataire, prête à tout pour le bonheur de sa fille, celui des Thénardier, famille cruelle assoiffée d'argent, et celui de Javert, représentant de loi, dont l'obsession est de le renvoyer en prison. ■

Salle Brassens - 20h30

De 5 € à 15 €

04 67 22 03 78 (ATP)

29/02 / Mémoires de la Cité



Dans le cadre du contrat de ville, La Boîte à Malice a conçu et créé un spectacle déambulatoire sur le passé de Lunel. Alors n'hésitez pas et venez découvrir ce nouvel épisode des « Mémoires de la Cité » axé cette année sur l'époque médiévale de la ville. Suivez la Boîte à Malice dans ce jeu de piste sur le patrimoine et l'histoire de Lunel. Le départ sera donné dans la cour des Pénitents de Lunel, le public suivra ensuite les comédiens qui les feront voyager dans Lunel et surtout dans son histoire. ■

14 h - Gratuit - 04 67 87 83 40

Jeu de piste

 **AGENDA**

26/02
Aladin

Sur scène, un comédien aux mille et une facettes, jongle avec l'humour, le suspens et l'amour. Génie au grand cœur et aux airs de clown venu d'Orient, il vous embarque dans un pays lointain pour vous conter l'histoire d'Aladin : une drôle d'aventure, à la croisée du théâtre, des marionnettes et du théâtre d'objets. ■

Salle Brassens - 15 h
50 min - Tarif unique : 7 €
06 61 56 88 42

Du 28/02 au 29/03
Péché divin



Inspirée par les symboles du Sud et de la Femme, Arielle s'exprime avec l'huile dans une peinture figurative aux frontières de l'abstrait et toujours en mouvement. Au-delà de ses thématiques habituelles, l'artiste dévoile une nouvelle série

consacrée à la femme et aux tentations auxquelles elle est confrontée. ■

Espace L. Feuillade
Vernissage le 27/02- 19h
Entrée libre & gratuite
04 67 87 84 19

12/03
30 minutes, un livre
Sur le thème :

L'accouchement de l'homme de Dordrecht, 1759 : une fake news du XVIII^e siècle ? ■

Musée Médard - 16h30
Entrée libre
04 67 87 83 95

Du 13 au 21/03
Traversées

Le festival de cinéma du Pays de Lunel, organisé par Pêcheurs d'images, proposera des séances, des rencontres et diverses animations. ■
pecheursdimages.fr

14/03
Poésie à deux voix

Dans le cadre du Printemps des poètes, Martine Biard reçoit Jean-Pierre Védrières avec l'intention de mettre en lumière les « itinéraires littéraires » de ce Pescalune, poète, directeur de revues. Suivi d'un débat

Jusqu'au 27/03 / Rivages méditerranéens



Exposition

Les photographes de l'AVF Lunel ont sillonné pendant deux ans les rives de Mare Nostrum, des calanques du Var à la frontière espagnole, pour nous proposer quelques uns de leurs plus beaux clichés. ■

Le Bocal
Entrée libre & gratuite
04 67 87 84 19

et d'une dédicace. ■

Espace Castel
16h30-18h30
Entrée libre & gratuite
04 67 87 83 95

14/03
Lectures pour Baby-bliophiles

Qui a dit que les plus petits ne pouvaient pas apprécier un bon livre ? Les enfants de 3 à 7 ans découvrent les livres, les touchent et se laissent conter des histoires ! ■

Musée Médard - 15h30
Gratuit sur réservation
04 67 87 83 95



18/03
Petits bibliophiles

La première partie sera consacrée à une initiation au dessin des objets antiques exposés. Puis les petits bibliophiles réaliseront un carnet d'exploration en souvenir. Inscription dès le 12/02 ■

Musée Médard
14h30 - 16h30
Gratuit sur inscription
04 67 87 83 95

21/03
Atelier adultes

Qu'est-ce qui différencie un objet antique grec, gaulois, romain d'un objet égyptien en dehors du motif représenté ? C'est ce qu'Hélène Bret, ancienne dessinatrice de fouilles archéologiques en Égypte, vous expliquera lors de séances d'observation et de dessin. ■

Musée Médard
14h-15h30 / 16h-17h30
Gratuit sur inscription
04 67 87 83 95

25/03
Boxon(s) jusqu'à n'en plus pouvoir

Par la Cie Le Petit Théâtre de Pain. Dans la pièce, la vie se présente comme une succession de rounds au cours desquels les

individus reçoivent davantage de coups qu'ils n'en donnent. Alors que la société nous commande d'aller à l'encontre de notre humanité profonde, la pièce interroge notre capacité à accepter l'inacceptable. ■

Salle Brassens - 20h30
De 5 € à 15 €
04 67 22 03 78 (ATP)



29/03
Graines de danseurs

L'association Dynamic Dance de Lunel renouvelle le concours de danse jazz Lunel Graines de Danseurs (15^{ème} édition) sous le parrainage de Marie-Agnès Gillot, danseuse étoile de l'Opéra de Paris, et avec le soutien de la Ville de Lunel. ■

Salle Brassens - 15 h
Tarifs : 10 €/5 €/gratuit moins de 5 ans
04 67 83 35 54

* Sur invitation gratuite à retirer la veille à 14 h à l'Espace Feuillade
04 67 87 84 19

28/02 / Temporada

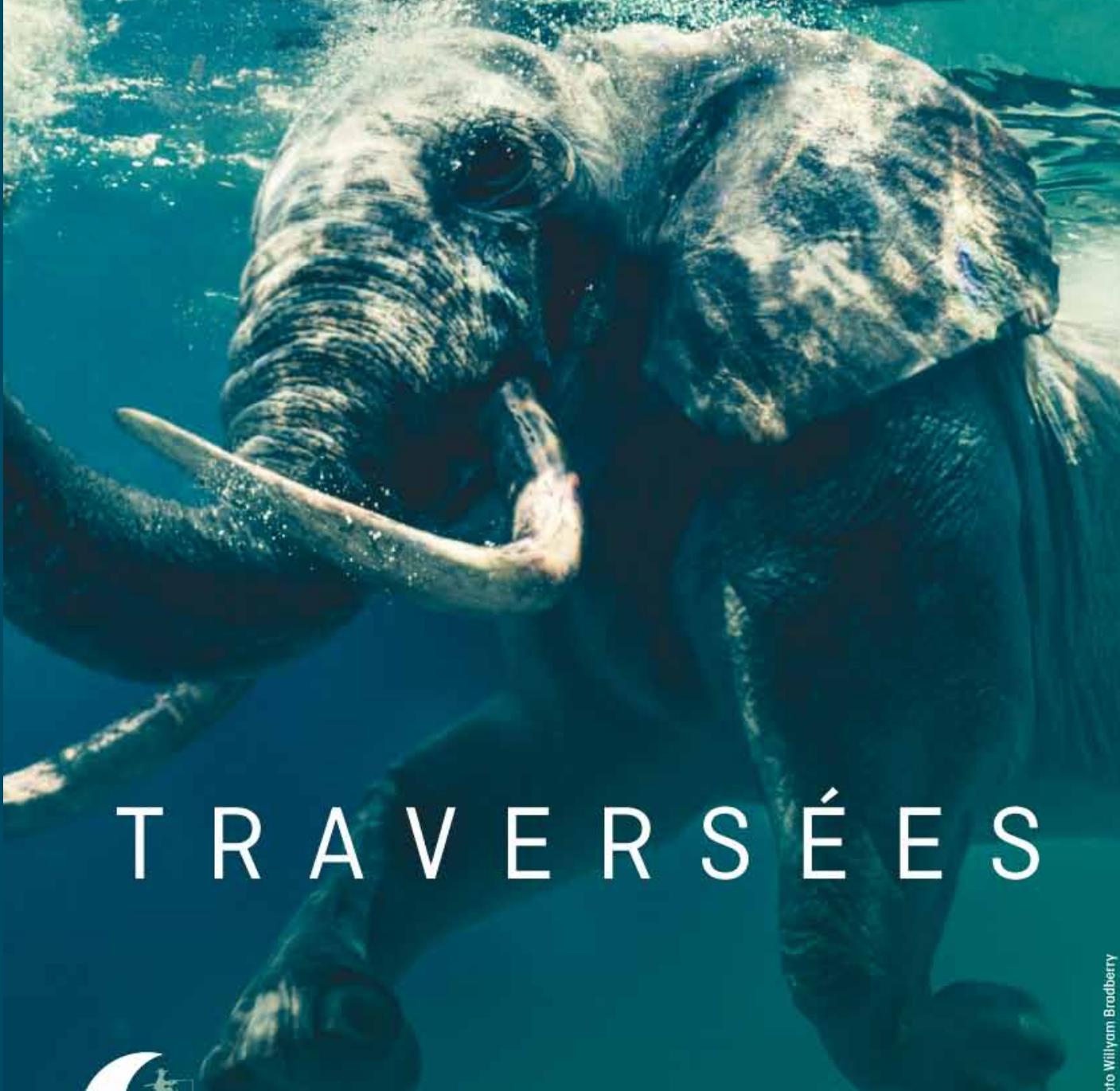


La société JSPH, délégataire pour l'organisation des événements taurins et équins dans l'espace des Arènes de Lunel, propose une soirée de présentation de la Temporada. Les dates-clés et moments forts de la saison seront annoncés. ■

Salle Brassens - 18h30
Entrée libre & gratuite
06 31 13 19 01

Traditions

36^e FESTIVAL DE CINÉMA PAYS DE LUNEL



TRAVERSÉES



WWW.PECHEURSDIMAGES.FR

DU 13 AU 21
MARS 2020

CINÉMA ATHÉNÉE LUNEL
& autres lieux

